

BD 05/01/2022

Présents	Absents excusés
Virginie BLUM	
Yves BÖEHM	
Mauricette JOLY	
Sylvie MARCHESIN	
Vincent MAYER	
Philippe POGU	

Table des matières

1/ Validation du précédent compte-rendu	1
2/ Examen des premières demandes de subvention haut-niveau.....	1
4/ Décompte des voix pour AG	2
5/ Préparation AG	2
5/ Divers	2

1/ Validation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion de BD du 08 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des présents.

2/ Examen des premières demandes de subvention haut-niveau

Suite à notre décision prise en CD de subventionner l'accès au haut-niveau et par conséquent de contribuer jusqu'à 30% du reste à charge lors de participation à des stages de détection ou de groupe France, nous étudions la mise en pratique concrète pour l'année écoulée pour le VTT et le pédestre.

Pour le pédestre, la situation est simple car, suite aux prises en charge de la FFCO, le reste à charge est identique pour chaque stage et pour chaque jeune. Après discussion, il est décidé d'accorder 30% de la facturation FFCO aux parents à chaque jeune pour les participations aux stages haut niveau 2021.

Pour le VTT, les choses sont un peu plus complexes. Après études de demande de familles de jeunes suite à notre choix de subventionner l'accès au haut niveau, notre trésorier nous propose de faire quelques simulations pour voir quel type de participation aux frais (kilomètres, logement, péage) serait la plus équitable avec les jeunes engagés vers le haut-niveau pédestre.

Nous validerons le choix lors de la prochaine réunion de CD et nous devons fixer des règles d'applications de cette nouvelle subvention qui soient fixes et claires pour la saison 2022.

Compte-rendu de réunion – mercredi 05 janvier 2022

4/ Décompte des voix pour AG

Yves BÖEHM a calculé, à partir du nombre de licenciés 2021 et conformément aux règles fixées dans nos statuts, le décompte des voix et le nombre de représentants attribués à chaque club et CDCO. Nous le remercions de s'être chargé de cette tâche.

Ce document sera transmis prochainement aux clubs et CDCO de la ligue

5/ Préparation AG

Afin d'anticiper notre AG, nous avons débuté l'élaboration de l'ordre du jour en se basant sur le modèle de l'an dernier.

Cette ébauche sera complétée par le secrétariat et présentée lors de notre réunion CD du 19 janvier 2022. Cela nous permettra de déterminer et répartir l'élaboration des différents documents à présenter lors de notre assemblée générale.

La question d'une organisation à distance est à discuter lors du prochain CD selon l'évolution de la situation sanitaire.

Conformément aux statuts de la LGECO, nous devons envoyer l'ordre du jour et les éléments de vote, la situation financière clôturée, le bilan, le budget prévisionnel de l'année à venir aux représentants au moins une semaine avant la date de l'AG. Nous devons donc envoyer ces documents aux plus tard le 25 février.

Pour finir, il nous faudra lancer un appel à candidatures pour les deux places restantes au sein du comité directeur de la LGECO et qui ne peuvent être occupées que par des femmes par respect des règles de parité définies dans nos statuts.

5/ Divers

Notre prochaine réunion CD aura lieu le 19 janvier en visioconférence.

Philippe POGU nous fait part de son intention de déléguer le rôle de responsable de commission formation.

Le 05/01/2022

Le président

Le secrétaire général

Philippe POGU

Vincent MAYER